

## Sensibilisation à la manipulation des extincteurs

*Cette formation a pour but d'apporter les compétences nécessaires pour faire face au risque de feu naissant tout en appliquant les consignes d'extinction adaptées*

### Déroulement de la formation

**Durée :** 2 heures (0.5 jour)

**Profils des stagiaires :**

- Destiné à l'ensemble du personnel

**Pré-requis :**

- Aucun

**Nombre de participants :** De 1 minimum à 10 maximum par session

### Objectifs pédagogiques

- Connaître les consignes de sécurité de l'entreprise ou de l'établissement
- Savoir utiliser les extincteurs présent dans l'établissement pour maîtriser un feu naissant

### Contenu de la formation

- Partie théorique
  - Les consignes de sécurité : L'alarme et l'alerte
  - Le triangle du feu
  - Les modes de propagation
  - Les classes de feux
- Partie pratique
  - Exercice d'extinction en extérieur sur feux réels avec un extincteur eau pulvérisée et CO2

### Organisation de la formation

**Équipe pédagogique :** Formateur incendie avec expérience professionnelle dans le domaine enseigné

**Moyens pédagogiques et techniques :**

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéo projecteur)
- Un espace en extérieur (parking, cour...)
- Bac à feu, extincteurs à eau pulvérisée et CO2
- Support mis à disposition des participants dans l'extranet (documents divers)
- Mises en œuvre d'outils pédagogiques favorisant la participation actives des stagiaires

## SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargement
- Évaluation formative
- Formulaires d'évaluation et de satisfaction

**Modalités d'accès :** Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum

L'inscription sera effective après réception de la convention signée

### **Modalités de certification**

**Résultats attendus :** Les participants doivent être capable de reproduire les compétences acquises au cours de la formation

**Modalités d'obtention :** Délivrance d'une attestation individuelle - Signature du registre de sécurité

**Détails sur la certification :** Formation non certificative

**Durée de validité :** De 6 à 3 ans en fonction des risques incendie de l'entreprise (art. R4227-28 du Code du travail)

**Qualité :** Taux de satisfaction : 8,3/10